



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Compte rendu : CVC du 24 novembre 2013

- Présents :

6emes : LAHEURTE CANDICE, POPOV ADELINA

5emes : MOUTTET ALICE, MONTERO LUCAS

4emes : DE MICHELLE ANAELLE, ZACH AURELIEN

3emes : MOREAU MANON, ACURSI ENZO

Principal M Guillerm, CPE Mme Bailleux, M. Faillot, DAVL M. Hesling,

Parent Mme EHRMANN

- Excusés : les professeurs n'ont pas encore désigné leurs représentants (CA du 28/11/2013).

Monsieur Guillerm, principal du collège et président du Conseil de la Vie collégienne ouvre la séance à 11h30 en félicitant les élèves pour leur élection et leur implication à venir dans la vie du collège. Le taux de participation aux élections – organisées de manière libre et volontaire, fait notamment fait honneur aux collégiens : 6èmes :90,8%, 5èmes: 84,2 %, 4èmes: 82,8 %, 3èmes: 86,6 %

Monsieur Hesling, Délégué académique pour le conseil de la vie lycéenne (DAVL), félicite également les élèves et précise que ce CVC au collège de Maule est innovant pour l'Académie de Versailles, il se tiendra informé des travaux menés tout au long de l'année. Le conseil de la vie collégienne n'existe pas de façon institutionnelle, le collège est donc précurseur en ce domaine, et pourra travailler dans la lignée de ce qui se fait en lycée (CVL).

Lecture est faite de l'ordre du jour :

- Installation du conseil, lecture pour approbation du règlement intérieur.
- Election du vice-président élève du CVC
- Lecture de l'ordre du jour du Conseil d'administration du 28/11 et commentaires
- Enquête d'image
- Recueil des propositions de travail du groupe
- Calendrier et informations diverses

Monsieur Guillerm propose que le CVC adopte son propre règlement intérieur et qu'ensuite celui-ci soit portée à la connaissance du Conseil d'administration pour approbation définitive.

Le RI est lu et adopté à l'unanimité.

Monsieur Guillerm suggère de passer tout de suite à l'élection du vice-président du CVC qui devra être obligatoirement un élève du CVC. Chaque élève membre du CVC peut présenter sa candidature et Monsieur Guillerm propose que Manon Moreau soit vice-présidente du CVC, dans la mesure où elle siège également au conseil d'administration. La proposition est acceptée à l'unanimité.

La vice-présidente devra communiquer avec les membres des CA et CVC, être le lien entre ces instances. Elle sera aidée des autres membres.

Lecture de l'ordre du jour du prochain conseil d'administration et commentaires.

Le CVC sera réuni avant chaque conseil d'administration afin d'être tenu informé des sujets abordés, discutés et votés. Il faudra trouver un endroit pour l'affichage et se réunir.

Un budget de 1000 euros est attribué au CVC pour son fonctionnement cette année 2013/2014.

Les membres du CVC discuteront librement de sujets et idées émises par eux ou leurs camarades, formuleront les propositions retenues et la vice-présidente sera chargée de les présenter aux membres du conseil d'administration, pour adoption par vote.

Le Principal Monsieur Guillerm explique que suite à sa prise de fonction il réalise un diagnostic de l'établissement. Il souhaite y associer, pour les parties qui les concernent, tous les membres de la communauté éducative dont les élèves. Les élèves du CVC recevront donc un questionnaire anonyme à rendre rempli, concernant l'image de l'établissement.

Les élèves du CVC recensent les projets immédiats de travail du CVC : hygiène des toilettes, diversification des menus en EPS, projet de sortie au Louvre dans le cadre de l'histoire des arts, accès au hall du collège pendant les temps libres.

Monsieur Guillerm présente ensuite les actions qui se passeront au collège dans les jours à venir :

- Voyages et sorties
- Comité éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- Remise des diplômes du brevet à la promotion 2013
- Enquête d'image : sondage sur la vie du collège, évaluer ce qui s'y passe (dynamisme, points forts, mais aussi points faibles...) et Commission diagnostic d'établissement
- Fonctionnement de la caisse de solidarité pour aider ponctuellement des familles en difficulté, en plus du fond social collégien

Pour communiquer, un groupe CVC sera constitué sur Pronote. Il permettra de se tenir au courant plus facilement.

La vice-présidente Manon est chargée de mettre en forme le premier compte rendu et de retransmettre son contenu au prochain conseil d'administration.

Monsieur Guillerm lève la séance à 13 heures.